https://affairesjuridiques.aphp.fr/textes/arrete-du-21-decembre-2012-modifiant-larrete-du-4-octobre-2006-relatif-aux-modalites-de-composition-des-comites-de-coordination-de-lutte-contre-linfection-due-au-virus-de-limmunodeficience-humai/
Arrêté du 21 décembre 2012 modifiant l'arrêté du 4 octobre 2006 relatif aux modalités de composition des comités de coordination de lutte contre l'infection due au virus de l'immunodéficience humaine
21/12/2012
Dans l’arrêté relatif aux comités de coordination de lutte contre l'infection due au virus de l'immunodéficience humaine, les mots « Le préfet » sont remplacés par les mots : « Le directeur général de l'agence régionale de santé ».